

Démarche : Déclaration préalable d'opération de fumigation - DRAAF Nouvelle Aquitaine
Organisme : Le SRAL Nouvelle-Aquitaine

Identité du demandeur

Email

Etablissement SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Cette déclaration doit parvenir au Service Régional de l'Alimentation au moins 3 jours ouvrables avant la date de l'opération (24 heures pour la fumigation taupes).

ATTENTION : Seules les questions en lien direct avec votre déclaration de fumigation déposée sur le site seront traitées par messagerie interne.

Identification de l'entreprise

N° SIRET
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Raison sociale ou Nom du déclarant

Prénom du déclarant

Téléphone de l'entreprise

Adresse mail de l'entreprise

N° certificat d'agrément annuel (arrêté 1986)

Déclaration préalable d'opération de fumigation - DRAAF Nouvelle Aquitaine
N° agrément de l'année en cours
(exemple : AQxxxxT23 pour Aquitaine/Taupé/année 2023)

Opérateur(s) Certifié(s)

Identification

Nom

Prénom

N° du Certificat de Qualification Technique (CQT), taupes ou denrées et locaux

Exemple de CQT : AQ22Txxxx pour Aquitaine/année 2022/Taupé/N°ordre

Date de fin de validité du CQT

Nom

Prénom

N° du Certificat de Qualification Technique (CQT), taupes ou denrées et locaux

Exemple de CQT : AQ22Txxxx pour Aquitaine/année 2022/Taupé/N°ordre

Date de fin de validité du CQT

Nom

Prénom

N° du Certificat de Qualification Technique (CQT), taupes ou denrées et locaux

Exemple de CQT : AQ22Txxxx pour Aquitaine/année 2022/Taupé/N°ordre

Date de fin de validité du CQT

Descriptif du chantier de Fumigation (commune et lieu de fumigation, entreprise bénéficiaire, dates de fumigation)

Commune et Lieu de fumigation - Entreprise bénéficiaire

Déclaration préalable d'opération de fumigation - DRAAF Nouvelle Aquitaine
Département - Commune

[Empty box for stamp or logo]

Adresse du chantier (avec lieu-dit)

[Empty box for address]

Nom ou raison sociale de la structure bénéficiaire
(ou nom du navire)

[Empty box for company name]

Département - Commune

[Empty box for department and commune]

Adresse du chantier (avec lieu-dit)

[Empty box for address]

Nom ou raison sociale de la structure bénéficiaire
(ou nom du navire)

[Empty box for company name]

Département - Commune

[Empty box for department and commune]

Adresse du chantier (avec lieu-dit)

[Empty box for address]

Nom ou raison sociale de la structure bénéficiaire
(ou nom du navire)

[Empty box for company name]

Date de début de l'opération

[Empty box for start date]

Date de fin de l'opération
(n'excédant pas 5 jours)

[Empty box for end date]

Nature du gaz utilisé

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Phosphure d'hydrogène (PH3)

Fluorure de sulfuryle (SO₂F₂)

N° AMM du fumigant

[Empty box for AMM number]

N.B.

Une déclaration est à faire pour chaque chantier d'une durée de moins de 5 jours. Les applications de PH3 doivent être enregistrées dans le registre des traitements phytosanitaires (exploitations agricoles) ou dans le cahier de traitements (autres

Déclaration préalable d'opération de fumigation - DRAAF Nouvelle Aquitaine applicateurs)

Motif du traitement

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Désinsectisation

Taupes

Exigences réglementaires

Pour une désinsectisation, préciser l'espèce ciblée

N.B.

Merci de remplir parmi les sections suivantes, celle qui vous concerne (fumigation taupe, fumigation denrées ou fumigation local ou navire)

Fumigation taupes

Type de culture

Surface

(m² ou ha) : à préciser ci-dessous

Unité de la surface

Préciser l'unité : m² ou Ha

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

m²

Ha

Nom de la spécialité commerciale

Fumigation de denrée

Nature des denrées

Poids des denrées (en Tonnes)

Volume de l'enceinte (m³)

Dose de la spécialité commerciale

(g/m³ ou g/T) : à préciser ci-dessous

Unité de la dose de la spécialité commerciale

Déclaration préalable d'opération de fumigation - DRAAF Nouvelle Aquitaine

Préciser l'unité : g/m³ ou en g/T

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

g/m³

g/T

Quantité totale (en g) de la spécialité commerciale utilisée

Fumigation d'un local fixe ou d'un navire

Nature du local

fixe, mobile...

Volume du local (en m³)

Dose de la spécialité commerciale utilisée en g/m³

Quantité totale de la spécialité commerciale utilisée en g